

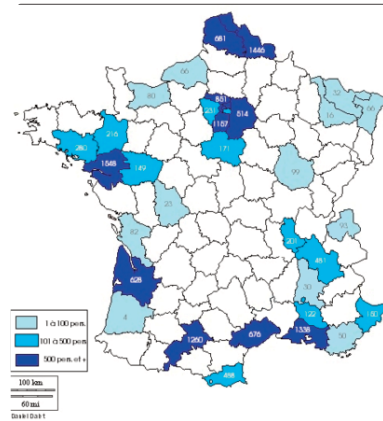
12 juillet 2016

Un meilleur suivi des implantations de campements et bidonvilles pour une politique plus efficace

Au cours du mois de juin, la Dihal a réuni ses instances de suivi et de pilotage relatives à la résorption des campements illicites et bidonvilles. Ces réunions ont notamment été l'occasion de partager les résultats du 7ème recensement des campements illicites, bidonvilles et grands squats réalisé en avril 2016 et qui fait état de 17 510 personnes recensées sur 569 sites. Au cours de ces réunions a également été présentée une nouvelle instruction du 8 juin 2016 adressée aux préfets concernant l'information sur les opérations de démantèlement de campements illicites. Cette instruction signée du Dihal et du Secrétaire général du ministère de l'intérieur demande à ce que soient remontées les informations relatives aux évacuations réalisées sur les territoires, au travers d'une fiche de suivi à transmettre le jour de l'opération. Ce suivi devrait notamment permettre d'obtenir une meilleure observation dynamique et stabilisée du phénomène des campements illicites.

Lire l'article complet sur le site de la Dihal : <http://goo.gl/lzWCGg>

Contact : manuel.demougeot@developpement-durable.gouv.fr



Vers une évolution majeure du statut des Gens du voyage ?

Adopté mercredi 6 juillet en lecture unique à l'assemblée nationale (en procédure accélérée), le projet de loi Egalité et Citoyenneté comporte des mesures spécifiques relatives au statut et à l'habitat des voyageurs. Ce projet de loi reprend pour l'essentiel les dispositions de la proposition de loi initialement portée par Dominique Raimbourg, député de la Loire-Atlantique et président de la Commission nationale consultative des Gens du voyage, en particulier l'abrogation de la loi du 3 janvier 1969 qui débouchera notamment sur la disparition des titres de circulation et du quota limitant à 3% la population des voyageurs dans une commune donnée. Voté mercredi 6 juillet à l'Assemblée nationale, le texte sera discuté prochainement au Sénat et devrait être adopté définitivement dans les prochains mois.

Lire l'article complet sur le site de la Dihal : <http://goo.gl/w8CBAX>

Contact : nathalie.goyaux@developpement-durable.gouv.fr



Une nouvelle traduction concrète du programme d'humanisation des centres d'hébergement

Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, a inauguré lundi 27 juin le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Quai de Metz dans le 19ème arrondissement de Paris. Géré par l'association Emmaüs Solidarité, le centre a bénéficié en 2014 et 2015 du programme d'humanisation piloté par la Dihal en lien avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le ministère du Logement (DHUP) et le ministère des Affaires sociales (DGCS). Lancé en 2008, le programme d'humanisation est doté d'une enveloppe annuelle de 10 millions d'euros, avec pour objectif d'améliorer significativement la qualité de l'accueil dans les centres d'hébergement. En 2015, après 6 ans de mise en œuvre, le programme a permis notamment de favoriser les chambres individuelles (passées de 34% à 42% de la capacité totale) et un équipement de ces chambres plus fréquent en sanitaires et blocs cuisine.

Lire l'article complet sur le site du ministère de logement : <http://goo.gl/JQZStl>



L'hébergement et l'accès au logement des personnes sortant de prison

Une nouvelle circulaire interministérielle relative à la coordination entre les Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) et les Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sortant de détention, signée le 13 mai 2016, est parue le 3 juin dernier au Journal officiel. Les SPIP, services déconcentrés de l'administration pénitentiaire, contribuent à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, et sont en charge de préparer la sortie des personnes incarcérées. L'objectif de la circulaire, signée conjointement par la ministre du Logement et de l'habitat durable et le ministre de la Justice, est de fixer les modalités de travail et de coordination territoriale entre les SPIP avec les SIAO qui recensent les places d'hébergement et les logements disponibles sur leur territoire.

Consulter la circulaire sur le site Légifrance : <http://goo.gl/wEKSGY>

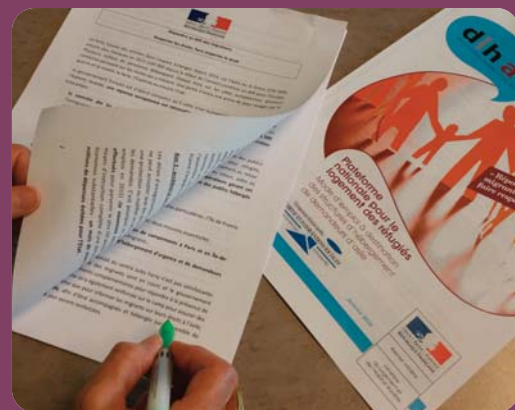
Contact : benoit.linot@developpement-durable.gouv.fr

3^{ème} réunion nationale des coordonnateurs départementaux du plan migrants

La troisième réunion d'information et d'échanges avec les coordonnateurs départementaux en charge de l'accueil des réfugiés s'est tenue le 6 juillet 2016 à Paris. Elle a notamment permis de **faire le point sur le nouveau programme européen de réinstallation**, issu de l'accord entre l'Union européenne et la Turquie du 18 mars 2015. D'ici septembre 2017, **6 000 syriens sous protection du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR)** dans les camps de Turquie **sont attendus en France** (auxquels s'ajoutent 4375 personnes qui seront accueillies des camps du Liban et de Jordanie). La Dihal est chargée d'**organiser leur orientation vers le logement** via la plateforme nationale opérée par le GIP Habitat et interventions sociales.

Lire l'article complet sur le site de la Dihal : <http://goo.gl/xzrHdb>

Contact : thibault.legonidec@developpement-durable.gouv.fr



46^{ème} atelier de la Dihal : le logement des jeunes

Le 22 juin dernier à Paris, la Dihal a organisé son 46^{ème} atelier sur le thème du logement des jeunes. La journée a été l'occasion de présenter les résultats de l'**étude sur l'amélioration de l'accès au logement des jeunes, pilotée par la Dihal** et réalisée par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. **Dix-huit initiatives locales** ont été étudiées au cours de l'étude. Trois d'entre elles ont été présentées au cours de l'atelier : **une offre de colocations sociales** à Rosny-sous-Bois au sein du parc d'Osica, **le dispositif Logi'jeunes dans le Haut-Rhin**, et une **étude sur le logement des jeunes** réalisée par l'Union régionale pour l'habitat des jeunes Ile-de-France sur le Grand-Paris. L'expérimentation "**Boussole des droits**", **plateforme d'information collaborative**, une des mesures du plan « priorité jeunesse », pilotée par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative a également été présentée.

Lire l'article complet et consulter les présentations sur le site de la Dihal : <http://goo.gl/P3k8mc>

Contact : anne.cinget@developpement-durable.gouv.fr

L'appel à projet de la Cilpi en accompagnement du traitement des foyers de travailleurs migrants : 8,2 millions d'euros en 2016

En parallèle du **Plan de traitement des foyers de travailleurs migrants (FTM)** engagé en 1997 et qui finance la mutation des anciens foyers en résidences sociales, la **Commission interministérielle pour le logement des populations immigrées (Cilpi)**, rattachée à la Dihal par décret de juillet 2015, lance chaque année un **appel à projets national destiné aux gestionnaires de foyers et de résidences sociales** issues de ces foyers, ainsi qu'aux associations intervenant auprès des résidents. Cet appel à projet peut financer d'une part **les « surcoûts »** liés aux travaux de transformation des foyers, d'autre part **l'accompagnement social** des résidents ou enfin **l'équipement des lieux en mobilier adapté**. Ainsi pour l'année **2016 ce sont 8 millions d'euros** de subventions qui ont été octroyés.

Lire l'article complet sur le site de la Dihal : <http://goo.gl/A45fw9>

Contact : omar.darani@developpement-durable.gouv.fr



Bruxelles : Conférence sur le « logement d'abord » en Europe

La Dihal a participé à la « **Conférence sur le Logement d'abord en Europe – Dernières avancées pour la politique et le terrain** » qui s'est tenue le 9 juin 2016 à Bruxelles. La conférence a été organisée par le Service public fédéral belge de programmation intégration sociale, par le programme « Housing First Belgium », et par la Feantsa (Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri). Les 400 acteurs présents ont échangé autour **des pratiques professionnelles innovantes en matière de Logement d'abord** et ont élaboré des **recommandations à l'adresse des décideurs publics** et des organismes privés engagés dans la lutte contre l'exclusion...

Lire l'article complet sur le site de la Dihal : <http://goo.gl/Zs3Nvn>

Contact : pascale.estecahandy@developpement-durable.gouv.fr

Lutte contre l'habitat indigne et informel en outre-mer : le vade-mecum

Les modalités de la lutte contre l'habitat indigne ont été profondément modifiées dans les outre-mer par la **loi du 23 juin 2011 dite loi Letchimy relative aux quartiers d'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer**. Le **vade-mecum de la lutte contre l'habitat indigne et informel dans ces territoires** vise à clarifier les dispositions issues de cette loi (et ses décrets d'application) et à tirer les enseignements des premières actions engagées.

Lire l'article complet sur le site de la Dihal : <http://goo.gl/LUBMHE>

Contact : susanne.kulig@developpement-durable.gouv.fr

Agenda

Vendredi 8 juillet à Paris : Comité technique de la commission nationale consultative des Gens du voyage : élection des membres du 4^{ème} collège

Mardi 12 juillet 2016 à Paris : Comité de pilotage national "prévention des expulsions", en présence d'Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable

Mercredi 13 juillet 2016 à Nantes : Présentation des maquettes des 8 projets lauréats du concours Minimaousse 6, dont la Dihal est partenaire à l'Ecole du Bois de Nantes ► En savoir plus : <http://goo.gl/Gkxu7m>

Judi 15 septembre 2016 à Paris : 47^{ème} atelier de la Dihal sur le thème « Traiter l'habitat indigne : La 'boîte à outils' est-elle efficace ? L'avis des maires » ► Pour vous inscrire à l'atelier : <https://goo.gl/nAeqQj>

S'inscrire ou se désinscrire à la lettre d'information de la Dihal

➔ Cliquez ici : <https://goo.gl/FjPoa1>